

<https://www.paris-normandie.fr/id517098/article/2024-04-25/dieppe-lenfer-du-parcours-des...>

Par Anne-Sophie Groué-Ruadel

5 min read

À Dieppe, l'enfer du parcours des familles d'enfants autistes : les AESH (3/5)

L'accompagnement des enfants avec autisme est devenu un véritable chemin de croix notamment à Dieppe, où les témoignages se multiplient. Paris Normandie donne la parole aux familles et aux institutions qui apportent des réponses, ou pas. Aujourd'hui : les Accompagnants d'élèves en situation de handicap.



Par Anne-Sophie Groué-Ruadel

Publié: 25 Avril 2024 à 19h31 Temps de lecture: 1 min

[La Semaine de l'autisme](#), coordonnée par l'APEI de la région dieppoise du 6 au 12 avril 2024, a permis aux familles d'échanger sur les difficultés inédites sur Dieppe et dans le département. « Révoltées », « sidérées », « épuisées », « abandonnées » : plusieurs mamans témoignent de leur angoisse. Pour ces familles, c'est la double peine, d'abord en raison du manque de médecins pour diagnostiquer et suivre les enfants, rallongeant considérablement les délais de prise en charge.

Fanny Noël-Rivet se sent d'autant plus « abandonnée » que Marceau, accompagné à l'école depuis son diagnostic de TSA posé en 2019, n'a plus d'AESH (arrêt au moins jusqu'à la fin de l'année scolaire), sans remplacement. « Aujourd'hui en CE2, il a réussi,

depuis qu'il est accompagné, à comprendre son statut d'élève et à ne quasiment plus avoir de problème de comportement. Avec l'AESH et les aménagements, il était en train d'apprendre à lire. Là, dans une classe à 30, la maîtresse, pas formée, a les pires difficultés à mobiliser Marceau. »

« On serait à -11 AESH sur le secteur »

Difficile aussi de joindre le PIAL (Pôle inclusif d'accompagnement localisé), dont le coordinateur lui a indiqué, « désolé, qu'il n'y avait pas assez d'AESH pour les remplacements, faute de budget. On serait à -11 AESH sur le secteur d'après mes infos. Pas la peine d'espérer retrouver quelqu'un d'ici les grandes vacances ». La jeune maman a écrit « au député, au maire... après le seul recours c'est le tribunal administratif ». En attendant, sans AESH, « Marceau ne pourra pas participer à la prochaine sortie scolaire : on prône l'inclusion à tout bout de champ, mais avec zéro moyen. » Résultat : « Nos enfants n'ont pas les mêmes droits que les autres. »

« Sans statut, sans reconnaissance, sans prise en compte de l'expertise de ceux qui prennent soin des mômes, pas d'attractivité », notait le député Sébastien Jumel en commission à l'Assemblée nationale, le 3 avril dernier, au sujet des AESH. « Toutes les propositions sont sur la table, tous les diagnostics sont partagés, il suffit d'avoir la volonté politique pour enfin que notre école soit une école inclusive. »

L'inspection académique, jointe par nos soins, n'a pas été en mesure de nous répondre dans les temps impartis.

Demain : les listes d'attente à l'APEI.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) :

[Dieppe \(Seine-Maritime\)](#)